



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES YVELINES (78)
ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE - CANTON DE BONNIERES

MAIRIE DE GOMMECOURT

78270

12 bis, rue des écoles

☎ 09.81.41.65.90

Délibérations du conseil Municipal du vendredi 9 juin 2023 à la mairie à 19h

Le neuf juin deux-mille-vingt-trois, dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Gérard Solaro, Maire.

Présents : M. le Maire Gérard Solaro Les conseillers municipaux : M. Patrick Hérouin (adjoint au Maire), Mme Laetitia Bouin, Mme Sylvie Michanol, Mme Clara Momenceau, Mme Nadine Viers, M. Didier Bertolo, M. François Macaire, M. Sylvain Cosnier

Absents excusés : M. Ramzi Ben Mansour, M. Arnaud Thomas et M. Olivier Fouquereau qui donne pouvoirs à M. Didier Bertolo

Mme Nadine Viers est désignée secrétaire de séance

1. Election des délégués et des suppléants aux élections sénatoriales

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

M. le Maire, assure la présidence de l'assemblée. M. le Maire déclare l'ouverture du scrutin à 19h.

a) composition du bureau électoral.

M. le Président indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. Gérard Solaro, M. François Macaire, Mme Laetitia Bouin et Mme Clara Momenceau. La secrétaire est Mme Nadine Viers.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

b) élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

M. Gérard Solaro

M. Patrick Hérouin

M. Sylvain Cosnier

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10

- bulletins blancs ou nuls : 0

-suffrages exprimés : 10

- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Gérard Solaro : 10 voix

- M. Patrick Hérouin : 10 voix

- M. Sylvain Cosnier : 10 voix

M. Gérard Solaro, M. Patrick Hérouin et M. Sylvain Cosnier ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

C) élections des suppléants

Les candidatures enregistrées :

Mme Clara Momenceau

Mme Laetitia Bouin

Mme Nadine Viers

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10

- bulletins blancs ou nuls : 0

-suffrages exprimés : 10

- majorité absolue :6

Ont obtenu :

Mme Clara Momenceau : 10 voix

Mme Laetitia Bouin : 10 voix

Mme Nadine Viers : 10 voix

Mmes Clara Momenceau, Laetitia Bouin et Nadine Viers ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

M. le Président déclare le scrutin clos à 19h30

Délibération n° 1 : Elections des délégués et des suppléants aux élections sénatoriales

Le Maire
Gérard Solaro

La Secrétaire
Nadine Viers